

0312744P
ACADEMIE DE TOULOUSE
LYCEE POLYVALENT JEAN-PIERRE VERNANT
9 CHEMIN DE LA CEPETTE
31860 PINS JUSTARET
Tel : 0562119380

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 6
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/10/2022

Réuni le : 08/11/2022

Sous la présidence de : Thierry Junca

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à MARSEILLE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Marseille: Le CA autorise le voyage à Marseille du 5 au 7 avril 2023 concernant 63 élèves de la 104 et 105. Le budget total équilibré en recette et en dépense est de 17 755€. Le montant par élève à la charge des familles est de 265€ . La part de l'établissement est de 1060€ correspondant à la prise en charge des 4 accompagnateurs. Les déplacements se font en bus. L'hébergement en hôtel est en pension complète. Le voyage est organisé par Mme Duffourg, elle sera accompagnée de 3 professeurs. L'objectif pédagogique est l'étude de la métropolisation et son impact sur le territoire.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	24
Pour :	24
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0